

Assemblée générale des parents

3 septembre 2020



ÉCOLE
SAINT-LOUIS

Assemblée générale des parents

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ
5. Élections au CÉ
 1. Nomination d'un président d'élection
 2. Nomination d'un secrétaire d'élection
 3. Nomination d'un ou de plusieurs scrutateurs
 4. Procédure pour la mise en candidature
 5. Postes à pourvoir au CÉ (3 postes à combler)
 6. Élections des parents au CÉ
6. Présentation du personnel (annulé)
7. Rapports annuels
 1. Présentation du rapport annuel du CÉ par le président
 2. Présentation du rapport annuel de l'école par le directeur
 3. Projet éducatif 2019-2023
8. Élection de votre représentant(e) au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, ainsi que son substitut
9. Organisme de participation des parents (OPP)
10. Question de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée

Conseil d'établissement

Fonctionnement

- Régie par la loi sur l'instruction publique
- 5-6 rencontres par année
- **Grandes orientations de l'établissement** : projet éducatif, plan de lutte contre la violence et l'intimidation, etc.
- **Gestion de l'établissement** : frais aux parents, horaire, matériel didactique, etc.
- **Activités scolaires et parascolaires** : sorties, activités parascolaires, OPP, etc.

Conseil d'établissement

Composition du conseil d'établissement

- 5 parents, 5 membres du personnel, 2 membres de la communauté (pas parents ou employés) et la direction

Membres qui poursuivent leur mandat pour une 2^e année

- Mme Emma Lu

Élection de deux membres pour un mandat de 2 ans

- Deux postes à combler (membres à la fin de leur mandat de deux ans)

Élection d'au moins deux membres substitués

Élection du conseil d'établissement

1. Nomination d'un président d'élection
2. Nomination d'un secrétaire d'élection
3. Nomination d'un ou plusieurs scrutateurs
4. Procédure de la mise en candidature
5. Postes à pourvoir (4 postes – 2 substituts)
6. Élection
7. Élection des représentants au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Présentation du personnel

L'équipe engagée de Saint-Louis

- 2 membres de la direction
- 30 enseignant(e)s
- 4 professionnelles
 - psychologue (2,5 j./sem.), orthophoniste (2 j./sem.),
psychoéducatrice (2 j./sem.) et une ergothérapeute (½ j./sem.)
- 10 membres de l'équipe de soutien
- 20 éducatrices ou surveillantes du dîner

Rapport du président du CÉ

Liste des sujets traités

1. Organisation du Conseil d'Établissement
2. Orientations de l'École
3. Gestion de l'Établissement
4. Activités scolaires et parascolaires

Rapport de la direction

- Un invité très spécial en 2020 : la COVID-19 - Enseignement à domicile
- Poursuite du projet éducatif
- Poursuite du code de vie **éducatif**
- Agrandissement : les travaux avancent

Nouveau projet éducatif



Un milieu de
vie et
d'apprentissage
innovant,
stimulant,
accueillant et
sécuritaire

Nouveau projet éducatif

Orientation 1 : Agir tôt et rapidement de façon continue et concertée

- Maintenir le taux de réussite de l'association graphèmes-phonèmes chez les élèves pour prévenir les difficultés
- Augmenter le taux de maîtrise de la compréhension en lecture à tous les niveaux

Orientation 2 : Offrir à tous les élèves les meilleures conditions pour apprendre et réussir tout au long de leur parcours scolaire

- Offrir aux élèves l'opportunité de vivre différents projets afin de favoriser l'engagement scolaire
- Offrir aux élèves des outils afin de développer leur bien-être socio-affectif

Un milieu de vie et d'apprentissage *innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire*

Organisme de participation des parents

Chaque année, il faut se prononcer sur la poursuite d'un OPP.

- Formulaire d'inscription

Questions de l'assemblée générale

Vos questions!
Nos réponses!

Levée de l'assemblée

Merci de votre
participation!

